

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Maur-des-Fossés (94100, 94210)

Réponses de Laurent Dubois, au nom de la liste « Ensemble Préservons Saint-Maur »

— le 04/03/2020 à 17:00 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il est indispensable de réunir les acteurs pour répondre aux besoins réels des cyclistes comme des autres usagers de la route. Nous pensons qu'il faut adapter les grands axes à la circulation des vélos sans être contre la circulation des voitures.

Nous croyons essentiellement à la circulation partagée.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Garantir la consultation systématique de ce comité en amont de la mise en oeuvre de tous les aménagements de voirie.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Axe pont de Chennevières - Joinville, axe pont de Bonneuil - Pont de Champigny, Bd de Créteil, en lien avec le conseil départemental.

Entièrement d'accord. Des pistes cyclables protégées quand cela est possible et rétro-éclairées sur les grands axes de circulation.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Les 4 gares de RER, les marchés et zones commerçantes, les pôles culturels et sportifs, les établissements scolaires.

il est essentiel de créer des parcours cyclables pour rejoindre les lieux importants de la ville et permettre ainsi de pouvoir se déplacer librement et en toute sécurité.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Se saisir de la dynamique du RER V pour renforcer les interconnexions entre Saint-Maur et ses nombreuses villes voisines.

Nos parcours verts doivent être connectés avec les autres villes du territoire Paris Est Marne et Bois et avec les communes voisines comme Créteil.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

La zone 30km/h est une bonne chose mais pas mise en place comme aujourd'hui. Les pistes à contre-sens sont dangereuses dans des rues étroites. Cela va à l'encontre de l'idée originelle.

Nous proposons une remise à plat de la zone 30km/h dans certains quartiers pour une meilleure fluidité et sécurité des

usagers de la route, cyclistes, automobilistes...

Action n°8 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Nous voulons tout d'abord sécuriser les passages piétons en ville et notamment autour des écoles.
Pourquoi ne pas tester la piétonisation temporaire devant les écoles au moment des sorties des élèves.

Action n°9 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Certaines des rues les plus commerçantes.

Parfaitement d'accord. Cela est à tester notamment avenue Charles DE GAULLE le samedi matin et rue Saint-Hilaire le dimanche matin.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Ok pour les sas-vélos. A voir pour les double-sens cyclables et cédez le passage. Rénovons déjà la voirie car de bonnes mesures ne peuvent exister sans une voirie en bon état.

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment notamment dans toutes les zones résidentielles et aux abords immédiats des établissements scolaires.

Déjà répondu en amont.

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Déjà répondu en amont

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Répondre à la demande à proximité des gares en reconvertissant des places de stationnement voiture, et partout dans la ville, positionner les arceaux là où le besoin existe en privilégiant l'emprise sur la voirie plutôt que sur les trottoirs.

Il est indispensable de mieux aménager les emplacements stationnement vélos. Les sécuriser, y installer des arceaux adaptés, les couvrir et y installer des caméras.

Nous voulons également installer des stations de gonflage mécanique ainsi que des petits totem de matériels de petite réparation.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trotinettes dans les écoles et les équipements publics.

Oui et les sécuriser et les couvrir!

Action n°15 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

A étudier

Action n°16 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

A étudier

Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Déjà répondu en amont.

Promouvoir une culture vélo

Action n°18 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Ok et développer le permis piéton-vélo

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Oui mais cela ne doit pas être une simple opération de communication

Action n°20 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Oui, c'est un de nos engagements auprès des agents municipaux.

Action n°21 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

A étudier toujours sous réserve d'avoir rénové voirie et trottoir en amont.

Action n°22 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Oui. Cela peut se faire avec une refonte de la police municipale et une hausse des effectifs. L'idée est de faire de la prévention au début et verbaliser ensuite.

Action n°23 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Cela va de soi avec la création d'un véritable guide du vélo en ville, reprenant les installations municipales favorisant le vélo et les mobilités dans leur ensemble.

Commentaires généraux

Notre liste Ensemble Préservons Saint-Maur souhaite développer une circulation partagée et apaisée. Nous refusons d'opposer les mobilités entre elles. Il est indispensable de faire évoluer les mentalités et garantir un partage de la voirie entre auto, vélo, motos et piétons...

Notre programme va dans ce sens avec des propositions claires comme la mise en place d'un plan de circulation et des mobilités soutenu par un expert en la matière Bernard Darniche.

Nous proposerons également une aide à l'achat de vélos électrique.